

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

*La Ministre*

*Paris, le* 24 MARS 2014

Cab MT/PAS/ RV/ mercure D 14-1634

La ministre des Affaires sociales et de la Santé

à

Destinataires *in fine*

Objet : Revalorisation au 1<sup>er</sup> avril des pensions d'invalidité

Des travaux réglementaires sont en cours pour transposer aux régimes spéciaux de retraite les dispositions de l'article 5 de la loi n° 2014-40 du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, relatives à la revalorisation des pensions.

Cet article prévoit que les pensions de retraite seront revalorisées au 1<sup>er</sup> octobre. Par jeu de renvois, cette disposition est d'application directe dans les régimes spéciaux. Toutefois, le même article précise que les pensions d'invalidité seront revalorisées au 1<sup>er</sup> avril et en précise les modalités : cet ajustement nécessite une transposition par voie réglementaire dans ces mêmes régimes.

En l'absence éventuelle d'une publication, avant le 1<sup>er</sup> avril, du décret qui transposera cette disposition dans les régimes spéciaux (et ce dès l'année 2014), je vous prie de bien vouloir mettre en œuvre dès à présent ce mécanisme de revalorisation applicable à la revalorisation des allocations, rentes et pensions servies au titre de l'invalidité. Cette mise en œuvre anticipée de la mesure réglementaire évitera aux pensions d'invalidité d'être revalorisées tardivement, induisant un mécanisme de rappel.



Marisol TOURAINE

Monsieur le directeur de l'établissement de Bordeaux de la  
Caisse des dépôts et consignations

Monsieur le Gouverneur général de la Banque de France

Monsieur le directeur de la caisse de retraite et de  
prévoyance des clercs et employés de notaires

Monsieur le directeur de la caisse nationale des industries  
électriques et gazières

Monsieur le directeur de la caisse de prévoyance et de  
retraite du personnel de la SNCF

Madame la directrice de la caisse de retraite du personnel de  
la RATP

Madame la directrice de la caisse de retraite des personnels  
de l'Opéra national de Paris

Monsieur le directeur de la caisse de retraite du personnel de  
la Comédie-Française